

IABD : exception pédagogique

mercredi 25 septembre 2013

L'IABD... a proposé sans succès des amendements au projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République pour améliorer l'exception pédagogique.

****Extrait du site**

<http://www.iabd.fr/2013/05/21/liabd-propose-des-amendements-a-lexception-pedagogique/>

L'examen du projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République a donné à l'IABD... l'opportunité de proposer le 17 mai aux sénateurs et aux sénatrices des amendements à l'article 55 tel qu'il a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 19 mars 2013.

L'IABD... considère, en effet, qu'il est important de faciliter la mise à disposition d'œuvres de l'esprit de toute nature susceptibles d'être l'objet ou l'auxiliaire des apprentissages et de défendre l'actualisation des méthodes et des pratiques permettant le développement d'une pédagogie utilisant toutes les ressources des technologies actuelles et conforme à l'univers dans lequel évoluent les populations bénéficiaires des enseignements.

Voir en ligne : [L'association IABD propose des amendements à l'exception pédagogique](http://www.iabd.fr/2013/05/21/liabd-propose-des-amendements-a-lexception-pedagogique/)